





COVID-19

Sécurité alimentaire et moyens d'existence Interventions de réponse d'urgence

Les moyens d'existence constituent la base de la subsistance. Ils regroupent les capacités, les activités et les actifs requis pour couvrir les besoins vitaux de chacun. Les tensions et les chocs liés à la crise mondiale du COVID-19, largement considérée comme une crise de santé publique, auront probablement des effets à long terme beaucoup plus conséquents sur l'économie. Les ravages socioéconomiques mondiaux résultants n'affecteront pas uniquement les moyens d'existence des personnes, mais porteront également atteinte aux systèmes de protection sociale, aux marchés et à la sécurité alimentaire dont elles dépendent. Cette pandémie menace aussi bien les moyens d'existence que la vie en soi.

Les populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire et économique ressentent déjà les premiers effets de l'application des nouvelles mesures. Combinées aux analyses de diverses agences, les leçons tirées notamment des crises de l'Ebola, du choléra et du Zika permettent de prévoir l'impact à moyen et à long terme de la Covid-19.

Le présent document axé sur les SITUATIONS D'URGENCE a pour objet de proposer un résumé synthétique des interventions clés et des mesures les plus urgentes à considérer. Veuillez noter qu'il ne s'agit nullement d'une liste exhaustive étant donné que la situation évolue rapidement et varie en fonction du contexte.

ACRONYMES

CEA Engagement et responsabilité de la communauté (Community Engagement

Accountability)

SAME Sécurité alimentaire et moyens d'existence

CPI Comité permanent interorganisations-(IASC: Inter-Agency Standing Commitee)

CR/CR Croix-Rouge/Croissant-Rouge

Pour plus d'informations, consultez nos sites web :

- https://www.livelihoodscentre.org/
- https://media.ifrc.org/ifrc/
- https://www.redcross.org.uk/







Sécurité alimentaire, moyens d'existence et nutrition

- Fourniture d'une assistance alimentaire (sous forme de cash et de bons) ou d'une aide alimentaire en nature. Il convient de veiller à adopter des solutions inclusives pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de maladies chroniques, etc. et ne mettant pas leurs vies en péril.
- Soutien à la production alimentaire afin d'augmenter la disponibilité et d'encourager la génération de revenus : fourniture de semences, d'équipements, d'engrais et préférence donnée à la production en cycle court. Élément clé de la sécurité alimentaire des producteurs : la production alimentaire locale permet également à la population de disposer de denrées alimentaires de première nécessité.
- **Filets de sécurité**: assistance pour les besoins fondamentaux et lutte contre les dommages aux actifs productifs; possibilité d'accroître/élargir les régimes de protection sociale existants, de prolonger les programmes afin de soutenir les populations pendant toute la durée de la crise.
- Soutien aux petites entreprises afin de faciliter leur adaptation aux transactions numériques et garantir leur continuité en leur permettant, notamment, d'utiliser des mécanismes de paiement numériques (argent mobile, coupons électroniques) et en leur proposant des services de livraison sûrs.
- Soutien aux groupes d'épargne : utilisation de transferts numériques et communication avec les membres afin de garantir leur protection au cours des réunions ; invitation à adopter des mesures de contingence en vue de protéger leur activité et d'éviter toute exposition au virus (éviter les rassemblements).
- Soutien à la chaîne de valeur des marchés locaux : promotion de l'achat de produits locaux ;
 l'utilisation de cash et de bons contribue à la dynamisation de l'économie locale et facilite l'échange d'informations et de contacts avec d'autres marchés afin d'éviter les pertes et le gaspillage de produits.
- Promotion des potagers, des potagers « en trou de serrure » et urbains verticaux donnant accès à des **aliments nutritifs.** La campagne d'information peut inclure des messages sanitaires, ainsi que la distribution de semences et la diffusion d'informations dans des centres de santé, des bureaux de la CR ou via tout autre service ouvert au public.
- Pour les marchés fonctionnels, il convient de fournir des conseils concernant la protection via des mécanismes axés sur le CEA et de distribuer des articles de protection aux travailleurs, aux commerçants et aux consommateurs des marchés, ainsi que des installations pour se laver les mains.
- Plaidoyer auprès des institutions et des organisations pertinentes, par exemple augmentation du montant transféré aux personnes bénéficiant déjà d'une aide sociale, actualisation du panier alimentaire, etc.

Approche sensible à la nutrition : commune à toutes les phases de l'intervention

Les actions envisagées se limitent ici aux types d'interventions que le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peut facilement mettre en œuvre via les programmes de sécurité alimentaire et de moyens d'existence ou tout autre programme communautaire non spécifiquement axé sur la nutrition dans le domaine de la santé (consulter le groupe nutrition du CPI (ou IASC-nutrition) pour plus d'informations sur les recommandations spécifiques à la nutrition)

Intégration d'une approche sensible à la nutrition ; le premier niveau d'intervention consiste à construire/conserver la sensibilisation à la nutrition :







- Intégration d'aspects nutritionnels parmi les critères de ciblage et de sélection afin de privilégier les plus vulnérables;
- Diffusion de messages clés sur les bonnes pratiques en matière de nutrition, de santé et d'hygiène: affiches, communiqués radiophoniques et télévisés, réseaux sociaux, etc. Il convient toutefois d'éviter les réunions de sensibilisation des communautés afin de réduire les risques de contagion;
- Promotion de l'allaitement maternel car, même si les recherches visant à déterminer la relation directe entre la nutrition et le COVID-19 sont toujours en cours, la transmission entre une mère atteinte du COVID-19 et son nourrisson n'a pas été démontrée.